

**Arrêté n°2025-3 du 31 janvier 2025 portant composition du jury de diplôme N°1  
06 février 2025**

**LE DIRECTEUR**

Vu le code de l'éducation et notamment ses article L 712-2 et L 613-1 ;  
Vu le décret n°2018-285 du 18 avril 2018 relatif à l'Ecole nationale supérieure de mécanique et des microtechnique (SUPMICROTECH) ;  
Vu l'arrêté de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche en date du 8 janvier 2024 portant nomination de Pascal VAIRAC comme directeur de l'Ecole nationale de mécanique et des microtechniques (SUPMICROTECH) ;  
Vu le règlement des études 2024/2025 de l'Ecole nationale de mécanique et des microtechnique SUPMICROTECH (FISE) et notamment ses articles 3.1 et 5.1.2 ;

**ARRETE**

**Article 1 – Date du jury**

Le jury de diplôme N°1 – Année Universitaire 2024/2025 se réunira le :

**Judi 06 février 2025 – 10h15 à 10h45 – Salle Edgar FAURE**

**Article 2 : Composition du jury de diplôme N°1 – Année Universitaire 2024/2025**

La composition du jury de diplôme N°1 est fixée par le directeur de l'établissement sur proposition du directeur adjoint à la formation. Le jury de diplôme N°1 ne peut prendre de décision valable uniquement si l'ensemble du jury est réuni. Le jury de diplôme N°1 examine l'intégralité du cursus de chaque élève inscrit dans la formation concernée. Il se prononce sur la validation ou non du cursus afin d'accorder ou non le diplôme d'ingénieur – *Master degree*.

Le jury de diplôme N°1 – Année Universitaire 2024/2025 sera composé comme suit :

- Pascal VAIRAC – professeur des universités – directeur de SUPMICROTECH (**Président de Jury**),
- Christophe VARNIER – maître de conférences, directeur adjoint à la formation et vie de l'élève,
- Nadine PIAT – professeure des universités, directrice adjointe relations Partenariats,
- Éric MERAT – professeur agrégé, coordinateur des stages.

Si besoin, le jury de diplôme N°1 peut entendre les membres de l'équipe pédagogique ayant participé aux enseignements.

**Article 3 - Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision, de sa transmission à la rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, rectrice de l'académie de Besançon, chancelière des universités ainsi que de sa publication sur les sites internet et intranet de SUPMICROTECH.

A Besançon, le vendredi 31 janvier 2025

**Le Directeur de SUPMICROTECH**

